# 24 heures pour le Seigneur du vendredi 31 mars au samedi 1er avril Oratoire de la cure de Soignies

## Vendredi 31 mars

rue Henri Leroy 8

15h00 Chemin de Croix à la collégiale

Possibilité de vivre le Sacrement de Réconciliation :

de 15h00 à 16h00 et de 17h30 à 18h30 <u>à la collégiale</u>

#### Pour la suite, rendez-vous à l'oratoire de la cure, rue Henri Leroy 8 :

18h00 Chapelet médité (Mystères douloureux)

18h30 Eucharistie, puis adoration du Saint Sacrement

21h00 Office des Complies, puis adoration du Saint Sacrement en continu toute la nuit.

## Samedi 1<sup>er</sup> avril

Adoration en continu, avec les divers temps d'animations ci-dessous :

7h00 Office des Lectures

9h00 Office des Laudes

De 9h20 à 10h20 Possibilité de vivre le Sacrement de Réconciliation

10h30 Chapelet médité (Mystères joyeux)

12h00 Office du milieu du jour

14h00 Chapelet médité (Mystères glorieux)

De 14h00 à 15h00 Possibilité de vivre le Sacrement de Réconciliation

15h00 Chapelet à la Miséricorde Divine

16h30 Chapelet médité (Mystères lumineux)

17h30 Office des Vêpres

### 18h30 Eucharistie de clôture à la collégiale

Pendant toute la durée de ces 24 heures, possibilité de **déposer des intentions de prières** (ces intentions seront portées dans la prière par celles et ceux qui resteront devant le Saint Sacrement)

**L'oratoire** est situé dans la cour de la cure de Soignies, rue Henri Leroy 8. (grande porte en bois sur la gauche, après être entré dans la cour) C'est à proximité de la collégiale, dans la rue qui mène au Vieux Cimetière.

